



Instituto de Estadística de Andalucía
CONSEJERÍA DE ECONOMÍA Y HACIENDA

Vers un système d'indicateurs statistiques comparables dans l'espace méditerranéen¹

INSTITUTO DE ESTADÍSTICA DE ANDALUCÍA

Depuis 2005, l'Institut de Statistique d'Andalousie et le Département de Géographie de l'Université de Grenade collaborent à la création d'un réseau d'analyse des dynamiques socioéconomiques et démographiques au niveau méditerranéen, et ce dans l'objectif de construire progressivement un espace d'analyse et de réflexion sur les sociétés méditerranéennes.

Cet objectif ne peut être atteint de façon satisfaisante sans instruments qui ne permettent d'avoir une connaissance adéquate et précise de la réalité. L'information statistique doit être, grâce à des indicateurs de caractère démographique, social et économique, un des piliers qui fournissent aux différents chercheurs des informations rigoureuses, transparentes, accessibles et d'actualité.

Néanmoins, disposer d'un ensemble robuste d'indicateurs facilitant le travail d'analyse comparative dans différents domaines, n'est pas une tâche facile, et ce l'est encore moins à une époque caractérisée par l'excès de sources de données alternatives et de rapidité dans l'exécution des travaux.

Dans ce contexte, les systèmes d'indicateurs statistiques apparaissent comme des outils hautement utiles pour synthétiser les dimensions, habituellement de nature distincte, qui interviennent dans les problématiques étudiées. Actuellement, on use et on abuse de ces systèmes comme outils descriptifs de comparaison et d'analyse dans différents domaines.

Toutefois, n'importe quel système d'indicateurs statistiques n'est pas adéquat en soi. Pour que celui-ci fasse preuve d'une capacité réelle de synthèse, de description et de comparaison temporelle et territoriale (avec d'autres territoires), il doit se baser sur deux piliers parfaitement définis :

- un cadre conceptuel ou une définition de l'objet et de la stratégie de la recherche ;
- un cadre méthodologique commun dans l'élaboration des indicateurs.

Ces deux éléments garantissent, d'un côté, la cohérence du système en tant que mesure ou description de la réalité objet d'étude et, d'un autre, la possibilité de comparer des régions qui partagent des critères de mesure homogènes.

L'absence de cadre conceptuel commun permettant de définir les dimensions de base du secteur objet d'étude ainsi que les indicateurs qui vont être employés pour le mesurer, limite la phase d'homogénéisation des méthodologies et de recherche de sources comparables. Cela se traduit par des difficultés majeures en ce qui concerne la

¹ Traduit de l'Espagnol par Stéphanie Mouton.



compréhension des différents phénomènes; dans notre cas, les phénomènes démographiques, sociaux et économiques.

En matière de cadre théorique, les expériences sont effectivement diverses. Dans certains systèmes, le cadre conceptuel répond à un modèle théorico-analytique élaboré d'un commun accord par les experts et les producteurs de statistiques. Dans d'autres cas, il s'adapte aux demandes explicites d'un groupe afin d'évaluer des politiques, comme ça peut être le cas des indicateurs proposés par la Commission Européenne en vue de mesurer les objectifs fixés pour l'égalité de genre².

Après avoir déterminé le cadre conceptuel et les indicateurs, les producteurs statistiques, et principalement les offices de la statistique, coopèrent et élaborent des méthodologies similaires permettant d'employer ces indicateurs dans la comparaison territoriale, dans le but de fournir des informations utiles aux différents usagers.

Ce travail est laborieux et comporte des limites difficiles à dépasser en ce qui concerne l'obtention de l'information, puisque les sources de données affichent généralement une importante inertie due à la manière dont elles sont établies dans leurs propres domaines territoriaux de référence. Ces inerties peuvent être de nature très diverse et sont souvent difficiles à modifier, c'est pourquoi elles affectent la périodicité des données, l'exhaustivité de leur collecte et les définitions utilisées, qui ont été décidées d'un commun accord lors du processus de définition des cadres conceptuels et méthodologiques nécessaires afin de garantir la comparabilité des indicateurs statistiques. A tout ceci, il faut ajouter le problème qui résulte de l'existence habituelle de différentes sources d'information pour l'étude d'un même phénomène.

Malgré ce que nous venons d'exposer, nous disposons d'exemples et d'initiatives encourageantes ayant amené une certaine rationalité dans l'élaboration de systèmes d'indicateurs statistiques et dans l'homogénéisation des processus statistiques au niveau européen ; ces derniers pourraient également être élargis à l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée:

- Le projet MEDSTAT, centré sur notre domaine d'analyse. C'est le programme régional de coopération statistique entre l'Union Européenne et les 10 pays méditerranéens partenaires, et le premier projet régional issu du Processus de Barcelone. Des experts dans les secteurs ciblés ainsi que des experts statistiques participent à ce projet, dans le but de résoudre le besoin, constaté et défini, de données comparables pour la coopération économique, politique et sociale. Eurostat est responsable de l'organisation et du suivi des entités et des experts encadrés dans les différents systèmes statistiques européens et méditerranéens impliqués dans le projet.

La première phase du programme comprend les années 1996 à 2006. Son objectif est de promouvoir l'échange des données statistiques entre les différents pays associés ainsi que leur harmonisation afin d'améliorer leur comparabilité dans différents secteurs de production statistique. La deuxième

² Communication de la Commission Européenne au Conseil, au Parlement, au Comité économique et social, et au Comité des régions. *A road map for equality between women and men* COM (2006) 92.



phase, commencée en 2006, continue le processus entamé lors de la première, en l'étendant à de nouveaux secteurs comme les statistiques sociales, l'agriculture ou l'énergie.

- Le projet de création de l'Observatoire Démographique Européen (ODE), lancé par Gérard Calot, dont l'objectif est de disposer de l'information démographique européenne de base dans les plus brefs délais, de traiter cette information de manière homogène pour permettre les comparaisons internationales (au moyen du SYSCODEM, Système Communautaire d'Observation Démographique) et de la diffuser aux membres de l'Observatoire et aux autres usagers possibles. Le SYSCODEM est une méthodologie qui permet l'homogénéisation des données statistiques de population, la dessaisonalisation et le calcul d'indicateurs démographiques divers; c'est, en outre, une base de données comportant des informations sur les pays développés européens et certaines de leurs régions.
- D'autres approches dans des domaines comme l'économique ou le social, promues par des institutions comme l'OCDE, les Nations-Unies ou la Banque Mondiale, parmi lesquelles nous pouvons mentionner *Urban audit*, le système d'indicateurs d'Education, les indicateurs de commerce international et de compétitivité, un système d'indicateurs de genre, etc. Cependant, beaucoup de ces initiatives n'ont pas encore trouvé un écho suffisamment important dans les domaines académique et administratif pour considérer que le problème est résolu. Souvent elles n'ont toujours pas dépassé la phase de conception du système, sans arriver au processus d'homogénéisation dans l'élaboration des indicateurs.
- Enfin, nous ne pouvons pas omettre le projet d'homogénéisation et de planification conjointe le plus important dans le domaine statistique européen, qui est à la base de certaines des initiatives mentionnées précédemment : le système statistique européen. Cette initiative est née du besoin d'indicateurs comparables pour la prise de décisions politiques, mais a fini par s'instaurer comme *modus operandi*, permettant à de nombreux utilisateurs intéressés d'accéder à des données comparables dans des domaines qui ne sont pas exclusivement ceux imaginés au départ. Ainsi, il existe actuellement une structure qui permet aux usagers et aux groupes d'intérêt de participer au débat portant sur quelles statistiques sont nécessaires au niveau européen, par l'intermédiaire d'organes comme le Comité consultatif européen d'information statistique dans les secteurs économique et social³. L'identification de besoins d'information donne lieu, parmi les producteurs européens de statistique, à la formation de groupes de travail qui essaient de s'accorder sur des méthodologies comparables et de

³ "Composé par des représentants des producteurs et des utilisateurs de ces informations et dont la mission sera de guider le Conseil et la Commission en ce qui concerne la coordination des objectifs fixés par la politique d'information statistique communautaire" (91/116/CEE: Décision du Conseil du 25 février 1991, à travers laquelle est créé le Comité consultatif européen d'information statistique dans les secteurs économique et social).



les dessiner, avec Eurostat comme pièce fondamentale de l'engrenage⁴. Les cadres méthodologiques qui sont approuvés servent également de référence pour les institutions régionales, comme l'Institut de Statistique d'Andalousie, qui tentent de produire des statistiques comparables au niveau européen.

Par conséquent, il y a d'ores et déjà une direction dans laquelle les offices des statistiques ont progressé et peuvent continuer à le faire: d'une part, il faut continuer à investir et à engager des moyens dans la proposition d'une méthodologie de minima, homogène pour tous les pays de la région, de façon à ce que les résultats soient comparables entre eux; et, d'autre part, il faut parvenir à ce que ces résultats puissent également être comparables avec des pays extérieurs à cette zone. Cette méthodologie de minima devrait néanmoins garantir un niveau de qualité acceptable des résultats.

En ce qui concerne le domaine géographique qui nous occupe – les régions de la Méditerranée –, le Réseau d'Analyse des Dynamiques Socioéconomiques et Démographiques dans le bassin méditerranéen suppose un magnifique point de rencontre entre les besoins d'information et les techniciens qui produisent les statistiques. Que ce soit à travers la promotion d'études démographiques et socioéconomiques ou par le suivi d'initiatives transnationales émergeant dans le cadre méditerranéen, le Réseau peut divulguer les besoins d'information et s'offrir comme forum afin de concrétiser et d'atteindre un consensus sur les secteurs prioritaires que doit couvrir l'analyse comparée des régions méditerranéennes.

D'un autre côté, un organisme producteur de statistique régionale, l'Institut de Statistique d'Andalousie, participe déjà au Réseau et pourrait finir par intervenir, le cas échéant, dans la postérieure évaluation de la comparabilité des indicateurs sélectionnés et coopérer à la conception de méthodologies comparables.

Pour parvenir à ces objectifs, il est nécessaire d'accroître la présence d'autres offices régionaux de statistique au sein du Réseau, puisque c'est la seule manière de pouvoir atteindre la masse critique indispensable à l'élaboration d'un corpus méthodologique commun en ce qui concerne les indicateurs statistiques, et dont l'applicabilité et la comparabilité s'étendent à l'ensemble du secteur méditerranéen.

Cela peut sembler être un projet colossal. Cependant, on peut penser à une opportunité unique, dans laquelle le Réseau peut représenter un soutien fondamental en diffusant l'information statistique liée aux principaux indicateurs de caractère démographique, social et économique, en rapport aussi bien avec l'ensemble du domaine méditerranéen qu'avec chacune de ses régions. Aussi en diffusant

⁴ "Eurostat devra (...) préparer, développer et promouvoir l'adoption, par les Etats membres des normes statistiques communautaires, afin d'améliorer la comparabilité des statistiques communautaires (...), de consolider le processus de coopération entre les autorités nationales et avec celles-ci (...), coopérer avec des organisations internationales et des pays tiers pour faciliter la comparabilité des statistiques communautaires avec celles produites par d'autres systèmes statistiques et, éventuellement, aider des pays tiers à améliorer leurs systèmes statistiques (97/281/CE: Décision de la Commission du 21 avril 1997 sur le rôle d'Eurostat dans la production de statistiques communautaires).



Instituto de Estadística de Andalucía
CONSEJERÍA DE ECONOMÍA Y HACIENDA

l'information statistique sur les interrelations socioéconomiques entre ces régions et en suscitant des études socioéconomiques et démographiques.

Seulement à partir de ces connaissances, basées sur des informations fiables, comparables et présentant des niveaux de qualité homogènes, il sera possible de concevoir des stratégies d'avenir qui approfondissent et renforcent les aspects positifs de cette zone et permettent, à la fois, l'émergence de propositions partagées afin d'aborder les défis qui se posent dans les régions méditerranéennes.